



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 décembre 2019

Communiqué de presse

Essai de tir au canon de salut

Mercredi 18 décembre, en fin de matinée vers 11h00, un tir technique permettant de vérifier le bon fonctionnement des deux canons de salut situés sur les points culminants de la base navale du Fort Saint-Louis sera exécuté. Quatre détonations rapprochées pourraient être entendues dans toute la baie.

Les Forces armées aux Antilles tiennent à rassurer la population : il s'agit de tirs d'essai, sans projectile, nécessaire au bon entretien des matériels.

Un peu d'histoire :

Les saluts au canon sont une tradition très ancienne respectée par toutes les marines du monde. Les modalités en sont détaillées dès 1689. Ils consistent en des tirs à blanc, exécutés avec une régularité pendulaire à raison d'un coup toutes les cinq secondes environ, le nombre de coups ne pouvant en aucun cas excéder vingt et un.

Des tirs de saluts sont exécutés notamment pour les solennités nationales, pour honorer certaines personnalités civiles ou militaires de haut rang, mais la circonstance la plus fréquente est celle du « salut à la terre », qui appellera, de la part du pays salué, une réponse coup par coup.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

oualid.sahtout@martinique.pret.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pret.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.tr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972

